



Site FR9101375 Falaises de Barjac et cause des Blanquets

Réunion du comité de pilotage
23 novembre 2022, 14h30, Barjac

Compte-rendu

I - Composition de l'assemblée

Présents :

CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
DELAUNAY Martin, chargé de mission Natura 2000 – Association Terres de vie en Lozère
SANSGHILHEM C, DDT Lozère
REVERTE Christophe, Office National des Forêts
RUIZ Marc, Adjoint de Cultures
SANE Fabien, ALEPE
SOULIE David, adjoint de Barjac, président du COPIL

Excusés :

Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
DEBENNE Éric, Comité Départemental de Tourisme
MOLINES Loïc, CRPF

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

M. DELAUNAY ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présentation du bilan de l'animation 2022
- PAEC Centre Lozère
- Désignation de la structure porteuse
- Programmation 2023
- Questions diverses relatives à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

C. SANSQUILHEM présente les modalités du transfert de compétence entre la DDT et la Région pour la gestion de Natura 2000. Le référent pour le site sera basé à Millau. Les contrats, financements, etc. seront gérés par la Région. La DDT garde la compétence pour les extensions de périmètre et les évaluations des incidences.

III – Présentation du bilan de l'animation 2022

Contrats ni agricole ni forestier.

Projet haies : Le projet d'entretien des haies à l'échelle de la commune et de transformation du bois en plaquettes litière et/ou énergie en étude avec le CIVAM n'a pas abouti sur la commune de Grèzes.

M. RUIZ aimerait voir comment s'approprier ce projet sur Cultures.

Même si toute la commune n'est pas dans le périmètre Natura 2000, le projet peut être initié par l'animateur. Un contrat d'entretien pourrait être réfléchi sur la zone en site Natura 2000 selon les modalités pour monter des contrats ni agricoles ni forestiers.

Suivis des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Un renouvellement des contrats MAEC engagés en 2017 a été réalisé. Un temps conséquent a été consacré à la candidature au PAEC Centre Lozère, regroupant les 3 sites Natura 2000 portés par la communauté de communes Cœur de Lozère et animés par l'association Terres de vie en Lozère.

Charte Natura 2000

Conformément à la décision du dernier COPIL, aucune promotion de la charte Natura 2000 « milieux » n'a été faite auprès des propriétaires privés.

Une charte départementale « activités » est toujours en cours de création, et pourra être finalisée selon les directions voulus par la Région et les autres animateurs Natura 2000 lozériens.

D. SOULIÉ : Une charte à l'échelle de la région pourrait être plus pratique. Ce sujet devrait être abordé lors de la réunion régionale Natura 2000.

Des réserves sont émises sur la possibilité d'une charte à l'échelle régionale compte tenu de la diversité des contextes naturels des sites et des pratiques.

Évaluation des incidences

L'animateur a été sollicité pour accompagner des structures et propriétaires privés dans la rédaction des évaluations d'incidences : captage d'eau Barjac, ALM Moto – KYMCO Evasion, pont Grèzes.

Il est rappelé que aucun suivi des chantiers/animations soumis à évaluation des incidences n'est prévu pour l'instant.

Les comptages Suivi chiroptères

Les comptages de gîtes de reproduction ont été réalisés par l'animateur.

F. SANE souligne que de nombreux gîtes historiques sont présent aux alentours du site, mais ne sont plus suivis depuis plusieurs années.

La grotte du Villaret (de Barjac) reste la cavité avec les populations de chauves-souris les plus importantes en hiver. Le comptage de cette année est plus important que les années précédentes car un nouveau puits a été compté.

F. SANE rappelle que même si certaines chauves-souris hibernent à proximité de leur gîte de reproduction, tel que le Petit Rhinolophe, d'autres peuvent parcourir plusieurs dizaines / centaines de km chaque année.

Au vu de la faible quantité de chauves-souris présentes dans les mines, et de leur état dégradé, le suivi d'hibernation dans les mines n'est plus essentiel.

Étant hors du site Natura 2000, il n'est pas possible de monter un contrat pour installer une grille à l'entrée.

Etude Chauves-souris

Plusieurs captures nocturnes étaient prévues sur le site Natura 2000 Falaises de Barjac causses des Blanquets mais une seule a pu être réalisé, par l'ALEPE, sur la commune de Grèzes. Une femelle Barbastelle a été capturée et équipée. Elle n'a pas été retrouvée par radiopistage.

Les deux autres captures non réalisées cette été seront réalisées en 2023.

Suivi Loutre

La loutre est toujours présente sur le site dans le Lot et la Ginèze, mais toujours aucun indice de présence sur la Jourdane.

Suivi orchidées

La floraison était précoce ce printemps. Le suivi orchidées a été réalisé sur pelouses 6210(*) de Barjac et sur le Truc du Midi. La richesse floristique reste stable chaque année.

Suivi de fréquentation

Seul le formulaire de la grotte de la Montagne fendue est régulièrement complété. La fréquentation reste constante d'une année sur l'autre.

La fiche de suivi dans grotte des Blanquets, plus fréquentée, n'est pas ou peu renseignée. Malgré cette fréquentation, les effectifs n'ont pas évolué mais leur localisation dans la grotte a évolué. Elles semblent chercher le calme dans la salle la moins accessible.

Inventaire participatif Lucane cerf-volant

Les documents d'information de cette étude ont été distribués. Plusieurs retours ont été enregistrés suite aux animations.

Concours Général Agricole

Le travail sur le Concours Général Agricole sur les pratiques agroécologie – agroforesterie co-organisé avec le COPAGE et les communautés de communes Cœur de Lozère et Aubrac Lot Causse Tarn l'année dernière s'est poursuivi cette année.

La remise des prix s'est déroulée à Grèzes pour discuter de la gestion des haies au niveau communale. Ema Compang a remporté le 1^{er} prix local.

Elle a également remporté le concours au niveau national. Plusieurs actions ont été organisées pour valoriser ce prix : visite de l'exploitation avec les représentants du ministère de l'agriculture et de l'AFABC, et un reportage réalisé par l'OFB.

Animations - sensibilisation

Les animations scolaires avec les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de la Coustarade de Marvejols se sont déroulées au printemps, en classe et sur le terrain. Il n'y a pas eu d'impact sur les populations de chauves-souris de la grotte visitée.

Les animations scolaires ont toujours un fort impact pour sensibiliser les habitants du territoire.

Les animations tout public étaient organisées en « afterwork », animations en fin de journée. Deux animations ont été proposées, sur les Lucanes cerfs-volants et les orchidées sauvages.

L'animation chauves-souris s'est déroulée à Barjac, attirant principalement les vacanciers du camping voisin.

L'animateur a continué à fournir des fiches d'identification de chauves-souris aux spéléologues en faisant la demande.

Lettre d'information

La lettre d'information du site est en cours de réalisation. Elle sera finalisée quand les informations sur les PAEC lozériens seront connus. Elle sera distribuée directement dans les mairies. Chaque commune peut ensuite distribuer cette lettre en même temps que le bulletin municipal.

Communication

Les pages internet et Facebook du site ont été mises à jour régulièrement.

Plusieurs articles sur l'actualité et les diverses sorties organisées sur le site ont été rédigés et publiés dans la presse locale, notamment sur le Concours Général Agricole.

Un stand Natura 2000 a été présenté lors du salon « Mende Festival Photo ».

Vie du réseau

Le chargé de mission a participé aux échanges (visio, mail, téléphone, réunions, etc.) liés à la gestion du site Natura 2000 et l'évolution des MAEC, avec les partenaires et les services de l'État, ainsi qu'au sein de l'association Natura 2000 Occitanie.

PAEC Centre Lozère

Un temps important a été consacré à la candidature du PAEC Centre Lozère, lequel regroupe les sites Natura 2000 Falaises de Barjac et cause des Blanquets, Valdonnez et Plateau de Charpal. Il regroupe les enjeux et objectifs du site Natura 2000.

La validité de ce PAEC Centre Lozère sera connue après la CRAEC début décembre, et impactera l'animation 2023.

Une inquiétude persiste sur l'efficacité des engagements sur les haies maintenant que le lamier est interdit.

C. SANSGUILHEM : Il y a des chances que le PAEC Centre Lozère soit validé, avec une enveloppe proratisée à la note d'évaluation du PAEC.

- **Le comité du pilotage valide le bilan de l'animation de l'année 2022.**
- **Le comité du pilotage désigne la communauté de communes Cœur de Lozère comme structure animatrice du site**
-

IV– Programme d'animation 2023

Le programme d'animation sera impacté par la mise en place des MAEC sur le site, avec potentiellement beaucoup de diagnostics à faire.

L'enveloppe pour l'animation 2023 n'est pas encore connue.

V– Questions diverses

Des questionnements subsistent sur l'impact de la sécheresse estivale.

Le projet de 2x2 voies sur le RN88 qui doit passer entre les parties du site « Falaises de Barjac » et « Causse des Blanquets » est ressorti mais cette tranche de travaux est très lointaine. Ce projet n'est pas enrichissant pour le territoire. Le portage simultané par la Région de ce projet et de la compétence Natura 2000 semble paradoxal.

David SOULIÉ
Président du COPIL